

**Ecole élémentaire de GRIES**  
**PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE**  
**du VENDREDI 17 octobre 2025.**

**Personnes présentes :**

- Les représentants des parents d'élèves : BURNER Mathias, EL MIHNAOUI Mona, DOLT Nathalie, KAEFFER Isabelle, BRONNER Marie, GROSS Céline, FAULLUMEL Adeline, KNITTEL Virginie et ECKERT Olivier.
- Les enseignants : DEGENEVE Frédérique, HAMMER Laurence, KIMMEL Mélanie, CORRIVAUD Emilie, STEINMETZ Laëtitia et GLASENER Jörg.
- M. HOFFSTETTER, maire et Mme ANTHONY, adjointe.

**Personnes excusées :**

Mme MEYER Florine, enseignante

Mmes VOLTZENLOGEL, MOUTAIROU, FAULLIMMEL, représentantes de parents d'élèves

**Secrétaire de séance :** HAMMER Laurence

**Début de la séance :** 17H30

Un tour de table est effectué pour que chaque membre puisse se présenter.

**1. Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école**

Le procès-verbal du dernier conseil d'école date du 23 juin 2025.

Le dernier procès-verbal du conseil d'école est approuvé à l'unanimité par le conseil d'école.

**2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :**

Les élections ont eu lieu le **vendredi 10 octobre 2025**.

Les parents qui le souhaitaient ont pu venir assister à une réunion d'organisation qui s'est déroulée le lundi 22 septembre 2025. Cette réunion avait pour but de définir les dates et horaires de mise sous pli du matériel de vote et du dépouillement.

Les électeurs ont pu voter par correspondance jusqu'au vendredi 10 octobre à 12h00.

6 sièges étaient à pourvoir. 12 candidats se sont présentés et ont été élus :

BURNER Mathias, FAULLIMMEL Sophie, EL MIHNAOUI Mona, DOLT Nathalie, KAEFFER Isabelle, BRONNER Marie, GROSS Céline, MOUTAIROU Aline, FAULLUMEL Adeline, KNITTEL Virginie, VOLTZENLOGEL Aurélie et ECKERT Olivier.

Sur un effectif total de 217 électeurs inscrits, 175 ont voté et 170 sont exprimés.

Le taux de participation était de 80,65% (taux de participation en hausse de plus de trois points). La directrice remercie toutes les personnes qui ont voté et les parents qui ont préparé le matériel de vote et effectué le dépouillement.

Les représentants de parents d'élèves informent l'ensemble des parents de l'existence d'une adresse mail créée il y a quelques années ([parentsdeleves.gries@gmail.com](mailto:parentsdeleves.gries@gmail.com)). Cette adresse est un moyen de communication entre les représentants et l'ensemble des parents de l'école.

**3. Mairie :**

Nous remercions la mairie pour les différents investissements et interventions faites à l'école :

- divers petits travaux dans les salles de classe pour la rentrée et depuis la rentrée
- le renouvellement de savon et de papier essuie-mains
- la prise en charge financière de tous les déplacements en bus de l'année ainsi que les entrées à la piscine et la présence d'un maître-nageur supplémentaire
- l'aide financière à notre projet cirque
- la prise en charge des interventions de Jimmy Supplon dans le cadre d'activités musicales

- les interventions de l'informaticien sur les TBI et du technicien pour le photocopieur
- la mise à disposition de la salle des associations pour le spectacle d'école du vendredi 6 février 2026

Nouvelle demande à la mairie :

Serait-il possible d'installer un système d'alerte spécifique en cas d'intrusion dans l'école ?

=> M. le Maire répond que des tests sont actuellement en cours pour des systèmes PPMS différents en fonction du danger :

-un système dans le cas d'une intrusion. Chaque enseignant pourrait déclencher l'alerte.

-un autre pour le confinement, qui serait déclenché par la directrice, sur ordre de la préfecture.

Des appels d'offres sont en cours.

Concernant toujours la sécurité, une formation à l'utilisation des extincteurs sera proposée par la mairie aux équipes enseignantes de Gries. Elle comprendra une partie théorique et pratique.

#### Mot de M. le Maire

M. Hoffstetter précise que pour l'année 2025, la mairie a dépensé pour l'école environ 6000€ en transport, 3500€ pour la piscine (entrées et MNS supplémentaire), 2000€ pour les interventions musicales de Jimmy Supplon et 1200€ en assistance informatique.

Il évoque le problème de stationnement devant la Cour des Mots causé par les travaux actuels. Il invite les parents d'élèves à être patients et à faire preuve de civisme.

Le nouveau périscolaire destiné aux enfants de 3 à 6 ans devrait être opérationnel pour la rentrée de septembre 2026. Le chantier avance dans les délais.

Une mise aux normes PMR de l'arrêt de bus devant l'école débutera courant novembre. Suite à cette modification, les bus s'arrêteront sur la route. Il sera donc nécessaire de coordonner l'arrivée du bus avec la montée des élèves dans le véhicule afin de ne pas perturber la circulation.

Mme Anthony fait un point sur le Conseil Municipal des Enfants. La mandature est terminée depuis fin septembre. Un nouveau planning a été décidé pour la prochaine mandature. Les élections auront lieu au 3<sup>e</sup> trimestre et l'installation du nouveau CME se fera début septembre 2026. Les élèves candidats seront donc des élèves de CE2 et CM1 actuels.

#### **4. Projet d'école et actions pédagogiques**

Suite à l'évaluation d'unités d'enseignement effectuée au cours de l'année 2024/2025, les équipes pédagogiques de Gries et Kurtzenhouse ont élaboré un nouveau projet d'école qui se poursuivra jusqu'en 2030.

Les 3 priorités des écoles sont les suivantes :

- Envisager le parcours de l'élève en prenant appui sur une compétence collective : harmoniser des outils et des démarches (en vocabulaire, résolution de problème et calcul mental), réfléchir à des stratégies impliquant une différenciation encore plus efficiente, un enseignement explicite.

- Renforcer l'enseignement de l'EMC concernant le respect des autres, des biens communs et des biens d'autrui.

- Améliorer encore davantage la communication avec les partenaires.

Le travail d'analyse effectué lors de l'évaluation d'école sur 4 domaines prédéfinis, nous a permis de dégager des objectifs précis et d'y lier des actions qui seront menées cette année scolaire.

DOMAINES	OBJECTIFS	ACTIONS
Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement	Faire progresser les élèves en numération et calcul.	<b>Progresser en calcul mental</b> - Création d'un support pédagogique commun : cahier de leçons de calcul mental. - Harmonisation des méthodes, des techniques et du vocabulaire utilisés entre les cycles.
	Enrichir le vocabulaire des élèves.	<b>Développer son langage et enrichir son lexique</b> -Faire apparaître le langage oral dans les emplois du temps. -Création d'un outil de référence pour les élèves de la maternelle au CM2 : recueil de corpus de mots
La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire	Améliorer le climat scolaire et rendre plus efficientes les règles de vie.	<b>Jouer ensemble dans la cour</b> -Organiser les moments de récréation pour mieux s'entendre, proposer de nouveaux jeux. -Mise en place de nouveaux jeux de cour ainsi que des zones de jeux définies (dont une zone de jeux calmes).
Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école	Mener des projets communs inter-cycles, inter-degrés et entre écoles.	<b>Créer un lien entre les cursus bilingue et monolingue</b> -Création d'outils par les élèves bilingues pour les élèves monolingues.
L'école dans son environnement institutionnel et partenarial	Renforcer le lien avec le périscolaire.	<b>Utiliser et respecter des règles de vie des espaces communs</b> -Elaborer et mettre en œuvre des règles de vie commune à l'école et au périscolaire

Le bilan de ces actions sera fait en fin d'année scolaire afin d'évaluer leur efficacité et de décider de la reconduction ou non de ces actions.

Le nouveau projet d'école est adopté par le conseil d'école.

## 5. Plan de prévention du harcèlement à l'école

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées est généralisé à tout le territoire national. C'est le programme pHARe.

Permettre à chaque enfant et adolescent d'évoluer dans un environnement scolaire épanouissant est une exigence absolue, qui nous engage collectivement au sein de l'École.

Il appartient en effet à chacun, élèves, familles, personnels des écoles et établissements, de veiller et d'agir afin que chaque élève puisse se sentir bien et en sécurité, au sein de l'institution scolaire et au-delà.

Le programme PHARe permet à chaque école et chaque établissement scolaire de se doter d'un plan de prévention et d'un protocole de traitement du harcèlement entre élèves.

Le label Phare **niveau 1 - engagement** est attribué à notre école pour l'année scolaire 2025-2026 (cf annexe 1).

Le niveau de labellisation est évalué chaque fin d'année.

La mise en œuvre de ce programme s'articule en quatre champs : la prévention, la détection, la prise en charge et l'action.

#### Qu'est-ce que le harcèlement ? (cf annexe 2)

Le harcèlement scolaire est une violence répétée, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement. Une plaquette explicative sera diffusée aux familles.

Afin de prévenir ces situations, un protocole national bien défini, est suivi par l'école.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, l'équipe enseignante a signé une charte d'engagement à travers laquelle elle s'engage à :

- suivre une formation (en cours)
- appliquer le protocole de traitement du harcèlement. Il permet à l'équipe enseignante de réagir efficacement en cas de situation d'intimidation ou de harcèlement scolaire.
- dispenser des séances d'apprentissage aux élèves du CP aux CM2 et participer à des temps forts.
- sensibiliser les familles en communiquant, en transmettant des informations.

#### **6. Bilan de rentrée :**

L'équipe pédagogique accueille cette année Mme STEINMETZ et Mme CART.

#### **Les effectifs :**

**CP/CE1 : 19 élèves (14 CP, 5 CE1)**

Mme KIMMEL Mélanie

**CE1/CE2 : 20 élèves (8 CE1, 12 CE2)**

Mmes DEGENEVE Frédérique et CART Emilie (le lundi et un mardi sur trois)

**CM1/CM2 : 23 élèves (12 CM1, 11 CM2)**

Mmes CORRIVAUD Emilie

**CP/CE1 bilingue : 19 élèves (13 CP, 6 CE1)**

Mme MEYER Florine et Mme STEINMETZ Laëtitia (le vendredi)

**CE1/CE2 bilingue : 23 élèves (7 CE1, 16 CE2)**

M. GLASENER Jörg pour la partie allemande les mardis et vendredis, Mme HAMMER Laurence pour la partie française les lundis et jeudis.

**CM1/CM2 bilingue : 21 élèves (10 CM1, 11 CM2)**

M. GLASENER Jörg pour la partie allemande les lundis et jeudis, Mme HAMMER Laurence pour la partie française les mardis et vendredis.

Effectif total : **125 élèves.**

#### **7. Bilan des premières évaluations repères nationales**

Sur la période du 08 au 19 septembre, tous les élèves du CP au CM2 de l'école ont passé des évaluations repères nationales en mathématiques et français. Les résultats ont été transmis aux parents.

Les résultats nous ont permis de cibler précisément les domaines dans lesquels les élèves ont le plus de difficultés.

Pour les CP, les besoins en français portent sur :

- la manipulation de phonèmes et de syllabes
- la connaissance des différentes écritures d'une lettre et l'associer au son
- la compréhension de phrases et de textes lus par l'enseignante.

En mathématiques :

- placer un nombre sur une droite graduée
- écrire des nombres entiers sous la dictée
- la résolution de problèmes.

Pour les CE1, en français, les fragilités sont :

- la lecture à voix haute et la compréhension d'un texte lu seul
- l'écriture de mots dictés.

En mathématiques :

- la lecture et l'écriture des nombres
- le calcul en ligne (addition et soustraction)
- la résolution de problèmes.

Pour les CE2, les difficultés en français sont :

- la lecture à voix haute et la compréhension
- l'écriture de mots sous la dictée
- l'accord dans le groupe nominal
- l'identification des constituants d'une phrase.

En mathématiques :

- poser et calculer
- mémoriser des faits numériques et des procédures
- ordonner des nombres
- résoudre des problèmes.

Pour les CM1 et CM2, les difficultés se sont révélées :

- en grammaire (reconnaître les principaux constituants d'une phrase et les classes de mots, l'accord dans le groupe nominal et entre sujet et verbe, trouver des synonymes et des mots de la même famille)
- en dictée de mots
- en lecture à voix haute.
- en compréhension d'un texte lu seul

En mathématiques, la fragilité se trouve :

- dans la mémorisation de procédures et de faits numériques
- dans l'utilisation des différentes représentations d'un nombre
- en résolution de problèmes
- en calcul posé.

Pour pallier les difficultés en mathématiques et en compréhension, des actions spécifiques seront menées cette année, dans le cadre de notre nouveau projet d'école. Les objectifs correspondants sont les suivants : faire progresser les élèves en numération et calcul, enrichir le vocabulaire des élèves.

Des groupes de besoin sont mis en place dans le cadre des APC, du travail de remédiation en petits groupes est effectué une fois par semaine par Mme Kimmel. Des stages de réussite seront proposés à certains élèves de CE1, CM1 et CM2 durant les vacances de printemps ou au mois d'août. Ces stages porteront sur des objectifs de mathématiques.

Au quotidien, du travail différencié et ciblé est fait dans chaque classe.

De nouvelles évaluations repères auront lieu du 12 au 23 janvier 2026 pour les CP.

Mme El Mihnaoui s'interroge sur le fait que certains résultats puissent être faussés par le chronométrage. Certains élèves peuvent connaître la réponse mais n'ont pas le temps nécessaire pour y répondre.  
=>Tous les élèves de France sont évalués de la même manière. Le temps imparti n'est pas choisi par les enseignants. Un élève qui maîtrise la compétence est en mesure de réussir l'exercice dans le temps indiqué.

Mme Gross demande si l'école a les moyens de comparer les résultats obtenus avec d'autres écoles.

=>Suite à ces évaluations, un document sera fourni par l'académie de Strasbourg aux équipes enseignantes. Il met en comparaison les résultats de l'école avec ceux de l'académie et du pays. Nous avons ces renseignements pour chaque niveau et chaque compétence évaluée.

## **8. Projets menés à l'école**

### Déplacements à la bibliothèque

-pour découvrir l'utilité d'une bibliothèque et apprendre son fonctionnement (courant septembre)  
-pour écouter des contes de Noël (courant novembre-décembre)

Ecole et cinéma pour les CE1/CE2 monolingues et bilingues et les CM1/CM2 monolingues et bilingues.  
Ce dispositif permet de visionner 3 films durant l'année (déplacement au Centre Culturel Claude Vigée de Bischwiller) sur lesquels une exploitation sera faite en classe. Le thème de cette année est « Un grand bol d'air » pour le cycle 2 et « C'est dans la boîte » pour le cycle 3.

Ces activités sont en lien avec un des objectifs du projet d'école : enrichir son vocabulaire.

### Passage du photographe (mardi 7 octobre)

### Sécurité routière

Ce vendredi 17 octobre a eu lieu la remise d'un brassard réfléchissant et d'un porte-clé lumineux aux élèves de CP. Ce kit de sécurité routière est offert par la COMCOM. Les enseignants encouragent les élèves à utiliser ce kit pour chaque déplacement en extérieur.

=>Les parents félicitent cette initiative et souhaiteraient que tous les élèves de l'école soient équipés par ce dispositif et non pas uniquement les CP.

Une demande dans ce sens sera transmise par la directrice.

### Visite médicale pour les CE2 de l'école (courant novembre).

### La Magie de Noël

Participation de tous les élèves à l'événement organisé par la commune, sous forme de chants de Noël, le samedi 13 décembre 2025.

Cet événement est rattaché au domaine 3 du projet d'école, qui a pour objectif : mener des projets communs inter-cycles.

### Projet cirque

Toutes les classes se rendront au mois de janvier à Strasbourg durant une semaine au chapiteau « Graine de cirque ». Chaque semaine, deux classes partiront ensemble. Tous les apprentissages de cette semaine seront exploités pour monter un spectacle d'école.

Ce spectacle, à destination des familles, aura lieu le vendredi 6 février au soir.

Ce projet nous permettra de travailler également la coopération, l'entraide, le respect des règles de vie et de sécurité et le respect des autres.

Il est donc en lien avec deux objectifs du projet d'école :

-améliorer le climat scolaire et rendre plus efficientes les règles de vie.

-mener des projets communs inter-cycles.

Un spectacle de cirque, proposé par la troupe « Diego et Joanes », sera offert aux enfants l'après-midi du mardi 27 janvier, dans la salle des associations.

## **9. Sécurité dans le bâtiment scolaire / alertes PPMS**

Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) qui indique les tâches de chacun en cas d'urgence a été mis à jour.

La vérification des mallettes de confinement avec le contenu nécessaire pour chaque bâtiment a été faite.

Le PPMS attentat-intrusion a lui aussi été mis à jour et transmis aux personnes ressources. Ce plan contient des informations détaillées sur l'école (bâtiments, personnels, élèves ...) nécessaires aux autorités et aux personnels en cas d'intrusion dans l'école.

Les mesures de sécurité mises en place à l'école sont les suivantes

- à chaque sortie et entrée des élèves, un enseignant se trouve au portail ou aux portes,
- l'enceinte de l'école est fermée à clé. Pendant les heures de classe, les parents doivent utiliser la sonnette côté mairie pour déposer ou chercher leur enfant.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le lundi 8 septembre à 9h30. L'alarme a fonctionné correctement. Le bâtiment a été évacué dans le calme et rapidement. Aucun incident n'est à déplorer.

Un exercice attentat-intrusion a eu lieu le lundi 13 octobre à 10h45 et a été exécuté avec beaucoup de sérieux de la part des élèves.

D'autres exercices PPMS sont à venir (PPMS tempête en février, et exercices incendie en janvier et juin).

## **10. Bilan financier :**

M. GLASENER est à nouveau mandataire de la coopérative scolaire, Mme HAMMER en 2e mandataire (en cas de nécessité de remplacement).

Les comptes ont été vérifiés et approuvés le 26 septembre par un parent volontaire (Mme ZUMSTEIN) et la directrice, puis transmis à l'OCCE.

Si d'autres parents souhaitent consulter le classeur des comptes, ils peuvent le faire sur rendez-vous.

Les actions menées l'année dernière par l'association de parents d'élèves Graines de Mômes, ont permis de faire un don à l'école de 1 857 € pour cette année scolaire. De nouvelles actions ont déjà eu lieu ou sont à venir (bourse aux jouets, vente de fromages, de chocolats, de café, de sapins, de décorations de Noël, boum carnavalesque ...).

Nous remercions chaleureusement les membres de Graines de Mômes pour leur investissement et les dons effectués.

Grâce à leurs actions une grande partie des projets pourra être intégralement financée par la coopérative scolaire.

## **11. Divers**

### **Compte Educonnect**

L'école fonctionne par semestre. Il y aura donc 2 LSU dans l'année (février et juillet). Il n'y aura pas de version papier du LSU distribué aux familles. Pour consulter le livret scolaire, il faudra se rendre sur le service d'authentification national : EduConnect. Un compte EduConnect a été créé automatiquement pour chacun des responsables légaux lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) dans l'école. Les parents devront activer leur compte en indiquant leur numéro de téléphone portable.

Il est fortement recommandé aux familles de télécharger chaque LSU et de l'enregistrer afin de constituer au fur et à mesure des années le dossier scolaire de leur enfant.

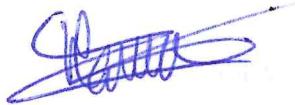
**Date du 2<sup>e</sup> conseil d'école** : mardi 24 mars à 17h30

**Date du 3<sup>e</sup> conseil d'école** : mardi 23 juin à 17h30

Fin de la séance : 18h45

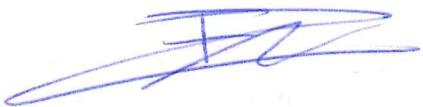
#### **La secrétaire de séance**

Mme HAMMER Laurence



#### **La directrice**

Mme DEGENEVE Frédérique



PV établi le : 06/11/25